

Mars 2024 : le printemps des parrainages

**pour une solidarité concrète avec les lycéens, lycéennes
et les familles en attente d'un titre de séjour**

Les jeunes étrangers, arrivés sur notre territoire et scolarisés dans les établissements scolaires de notre département, sont toujours nombreux à nous solliciter pour les aider à obtenir un titre de séjour qui pourrait leur permettre de continuer leur formation, de s'insérer dans la vie active et dans la société française.

- Beaucoup connaissent des situations matérielles pénibles et des parcours compliqués, qu'ils soient isolés ou avec un membre de leur famille. Mais ils sont surtout en butte aux obstacles créés par une législation très restrictive et aux lenteurs ou aux tracasseries d'une administration préfectorale dont les procédures sont devenues entièrement dématérialisées et déhumanisées.
- Après un rendez-vous longtemps attendu, l'instruction des dossiers s'enlise pendant de nombreux mois, souvent plus d'un an. Le ou la jeune ne détient qu'un récépissé de demande de titre de séjour sans autorisation de travail, sans possibilité d'inscription dans la majorité des études supérieures ou à l'apprentissage.
- Les parents avec des enfants scolarisés sont confrontées au même parcours long et semé d'obstacles, aux mêmes délais pour avoir une chance de sortir de la précarité, malgré le fait que la plupart travaillent et manifestent une réelle insertion sociale.
- La loi promulguée le 26 janvier dernier, dans un climat de xénophobie détestable, aggrave un peu plus la situation et accroît les risques de refus de séjour.

Face à ces absurdités, le Réseau Éducation Sans Frontières 93 veut faire en sorte que toutes et tous soient aidés et accompagnés dans leur démarche

Au cours du **Printemps des Parrainages**, des cérémonies seront organisées dans plusieurs villes du département (*voir affiche jointe*), avec le soutien de nombreux syndicats et associations. Deux parrains ou marraines (un ou une élu.e. et un ou une citoyen.ne) y parraineront des jeunes lycéens ou lycéennes et des familles dont les enfants sont scolarisés.

**Le 2 mars à l'Hôtel de Ville des Lilas (10 h),
le 6 mars à la mairie de Bagnolet (18 h),
le 22 mars au centre sociaculturel des Marnaudes à Rosny Sous Bois (18 h 30),
le samedi 23 mars, au lycée Le Corbusier d'Aubervilliers (10 h)
et à la Mairie de Noisy Le Sec (10 h).**

Communiqué du 29 février 2024